



SM du Pays Loire Touraine (Siren : 253753032)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Pocé-sur-Cisse
Arrondissement	Loches
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/1998
Date d'effet	30/11/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Claude COURGEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37530 POCE SUR CISSE
Téléphone	02 47 57 30 83
Fax	02 47 57 32 53
Courriel	paysloiretouraine@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	108 809
Densité moyenne	94,82

Périmètres

Nombre total de membres : 14

- Dont 10 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Azay-sur-Cher (213700156)	3 145
37	Chançay (213700529)	1 154
37	Larçay (213701246)	2 541
37	La Ville-aux-Dames (213702731)	5 656
37	Monnaie (213701535)	4 809
37	Montlouis-sur-Loire (213701568)	11 213
37	Reugny (213701949)	1 797
37	Véretz (213702673)	4 816
37	Vernou-sur-Brenne (213702707)	2 877
37	Vouvray (213702814)	3 406

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
37	CC Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher (243700820)	CC
37	CC du Castelrenaudais (243700499)	CC
37	CC du Val d'Amboise (200043065)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement de l'Indre-et-Loire (223700014)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>COMPETENCE OBLIGATOIRE La mise en œuvre, l'animation, l'aide technique, la programmation et le suivi, à l'échelle du pays, d'un programme régional appelé "CONTRAT DE PAYS". Cette compétence est déléguée pour l'ensemble de ses communes et de ses groupements de communes adhérents. COMPETENCES OPTIONNELLES 1- La mise en œuvre, le suivi et la gestion à l'échelle du pays d'une "OPERATION RURALE SUR L'ARTISANAT ET LE COMMERCE" anciennement dénommée "Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (O.R.A.C.)" L'animation, l'aide et le suivi technique sont exercés par le Syndicat mixte pendant toute la durée de ladite opération. La gestion des fonds délégués par le Conseil régional et le Conseil général est exercée par le Syndicat mixte jusqu'à ce qu'une solution plus adéquate soit trouvée. 2-La mise en œuvre, l'animation, l'aide technique et la maîtrise d'ouvrage et le suivi d'études et de programmes d'aménagement et de développement à l'échelle du pays en application de procédures d'aménagement régionales, départementales, de l'Etat voire de l'Europe et dans le cadre des objectifs de la charte de développement. La maîtrise d'ouvrage des projets</i>

préconisés et programmés étant réservée aux collectivités et organismes compétents. Toute action d'animation ou de sensibilisation concourant au développement du territoire et s'insérant dans les objectifs définis dans la Charte de développement du Pays. Le Syndicat mixte peut éventuellement gérer des fonds dans le cadre de procédures contractuelles et spécifiques d'aménagement et de développement à l'échelle du pays afin de simplifier la mise en œuvre de ces procédures.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)